Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC ST2S • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac ST2S

Sciences et techniques sanitaires et sociales

Session 2023 • Code sujet : **23-2SST2SNC1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Mobilisation des connaissances : précarité et exclusion (1 question) **Page 3**

2. Agir contre l'endométriose (2 questions) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2023/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2023 - 3-Sujet.pdf

1. Mobilisation des connaissances : précarité et exclusion

Cette partie évalue la mobilisation des connaissances en sciences sanitaires et sociales, sans dossier documentaire associé. Il s'agit d'expliquer comment une situation de précarité peut conduire à un processus d'exclusion.

Question. Expliquer comment la précarité peut conduire à l'exclusion.

La précarité correspond à une situation d'instabilité et d'insécurité, par exemple dans l'emploi, les revenus, le logement ou la santé. Ces difficultés peuvent se cumuler : des ressources insuffisantes fragilisent l'accès au logement, aux soins et aux activités sociales. Elles peuvent aussi limiter l'exercice des droits et réduire les relations avec l'entourage ou les institutions. Peu à peu, l'isolement et l'affaiblissement des liens sociaux et professionnels réduisent la participation à la vie collective. La précarité peut ainsi enclencher un processus d'exclusion, qui accentue à son tour les difficultés rencontrées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le cumul des difficultés liées à la précarité peut fragiliser les droits et les liens sociaux, puis conduire progressivement à l'exclusion.

2. Agir contre l’endométriose

Le dossier présente l’endométriose, ses manifestations, ses conséquences sanitaires, sociales et économiques, ainsi que des données sur sa fréquence et sa surveillance. Il expose aussi la stratégie nationale de lutte et les rôles complémentaires des professionnels, des agences régionales de santé, des associations, des patientes expertes et des acteurs de la recherche.

Question 1. Montrer que l’endométriose est une priorité sanitaire.

L’endométriose concerne près d’une femme sur dix : entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en France et 180 millions dans le monde. Cette maladie chronique peut provoquer des douleurs invalidantes, de l’infertilité, de la fatigue, de l’anxiété et une dépression. Elle perturbe aussi la scolarité, le travail, la vie sociale et la santé sexuelle. Le diagnostic est souvent retardé, de sept ans en moyenne, ce qui prolonge les difficultés et augmente les coûts. En France, son coût annuel est estimé à 9,5 milliards d’euros. L’étude de Santé publique France et la stratégie nationale témoignent de l’importance d’une action sanitaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Par sa fréquence, ses conséquences et son coût, l’endométriose constitue une priorité sanitaire nécessitant un diagnostic plus précoce, une prise en charge adaptée et une surveillance durable.

Question 2. Montrer la complémentarité des acteurs du système de santé dans la lutte contre l’endométriose.

Les acteurs interviennent à différents niveaux et leurs actions se complètent. Les médecins scolaires et libéraux repèrent les symptômes ; les radiologues et les équipes spécialisées contribuent au diagnostic et aux soins. Les centres de référence apportent leur expertise, tandis que les ARS organisent les filières territoriales et coordonnent l’offre de soins. À l’échelle nationale, les pouvoirs publics définissent la stratégie, soutiennent l’information et la recherche ; Santé publique France assure la surveillance épidémiologique. Les associations sensibilisent, accompagnent les femmes et soutiennent des projets de recherche. Enfin, les patientes expertes font le lien entre soignants et patientes en partageant leur expérience, sans se substituer aux professionnels. Ensemble, ces acteurs favorisent un parcours de soins mieux coordonné.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Repérage, diagnostic, soins, coordination territoriale, surveillance, recherche et accompagnement sont assurés conjointement par les professionnels, les institutions, les associations et les patientes expertes.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BAC ST2S

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de sciences et techniques sanitaires et sociales du baccalauréat technologique, session 2023, code 23-2SST2SNC1, d'une durée de 3 heures et de coefficient 16. En deux parties indépendantes, elle porte sur la précarité et l'exclusion, puis sur l'endométriose. Elle évalue la mobilisation des connaissances, l'analyse des priorités sanitaires et l'exploitation d'un dossier pour caractériser la complémentarité des acteurs.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La précarité peut fragiliser l'accès aux ressources et aux droits, et contribuer à un processus cumulatif d'exclusion.
- L'endométriose est caractérisée par la présence de tissu endométrial hors de l'utérus, sensible aux hormones ovariennes.
- La fréquence de l'endométriose, ses douleurs, l'infertilité et ses répercussions sociales en font un enjeu de santé publique.
- La lutte contre l'endométriose mobilise prévention, détection précoce, diagnostic, soins, accompagnement et recherche.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour établir une priorité sanitaire, relier fréquence, gravité, conséquences et nécessité d'une réponse collective.
- Sélectionner des données précises du dossier et expliquer leur lien avec la consigne.
- Distinguer les missions des acteurs, puis montrer comment elles s'articulent dans le parcours de santé.
- Respecter le barème : 6 points pour la partie 1 et 14 points pour la partie 2.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment montrer qu'une maladie constitue une priorité sanitaire dans cette épreuve ?

Reliez sa fréquence à la gravité et à l'ampleur de ses conséquences, puis montrez pourquoi une réponse collective est nécessaire. Le dossier évoque notamment les douleurs, l'infertilité, le retard diagnostique et les répercussions sociales.

Q : Comment expliquer la complémentarité des acteurs dans la lutte contre l'endométriose ?

Présentez les missions distinctes, puis leurs liens : les professionnels repèrent et soignent, les ARS organisent l'offre et les parcours, les associations informent et soutiennent, tandis que patientes expertes et recherche contribuent à l'accompagnement et aux progrès.

Q : Comment organiser les trois heures entre les deux parties ?

Le sujet prévoit trois heures et deux parties indépendantes, notées respectivement sur 6 et 14 points. Réservez davantage de temps à la seconde partie, qui demande de développer deux réponses en s'appuyant sur un dossier documentaire.

Q : Quels critères de notation précis le jury applique-t-il ?

Le sujet indique 6 points pour la partie 1 et 7 points pour chacune des deux questions de la partie 2, sans fournir de grille détaillée. Il faut répondre aux consignes, mobiliser les connaissances et exploiter les documents avec précision.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2023/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2023 - 3-Sujet.pdf
Ressources Bac ST2S : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.